

Précautions d'emploi à lire avant toute utilisation

A000901– Huile essentielle- Cyprès de Provence

1. Conseils d'utilisation

- **Dose recommandée** : 2% maximum
- **Conseils d'utilisation** : Utiliser toujours diluée.
- Interdit chez la femme enceinte ou allaitante ou l'enfant.
- **Conseils de formulation** : Incorporer à température ambiante dans une huile végétale ou une formulation cosmétique.
-
- **Ne pas respirer les poussières pour les poudres**

2. Précautions d'emploi

- Utiliser toujours diluée dans une huile végétale ou une formule cosmétique.
- Interdit chez la femme enceinte ou allaitante ou l'enfant.
- Conserver éloigné de source de chaleur, étincelles, flammes, acides et bases fortes.
- Conserver dans un endroit frais et
- Cette matière contient des substances détectées comme potentiellement allergisante par la Commission européenne (Règlement 1223/2009) dont l'étiquetage sur les produits cosmétiques est obligatoires a non applicable dessus d'un certain seuil : Limonene, Lin
- Pour votre sécurité, portez des gants et lunettes de protection.
- Gants
- Lunettes
- **Selon le Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, (Huile essentielle+ Cyprès de Provence) pour un usage comme ingrédient cosmétique comporte les informations suivantes :**
-
-